

L'Etat de droit version Retailleau

écrit par Pierre Duriot | 4 octobre 2024



Bruno Retailleau lors de la session de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, le 2 octobre 2024. | TELMO PINTO / NURPHOTO VIA AFP



Bruno Retailleau lors de la session de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, le 2 octobre 2024. | TELMO PINTO / NURPHOTO VIA AFP

Une petite phrase de Retailleau fait bondir une certaine nomenklatura, à savoir « L'état de droit n'est pas sacré ». Il faut voir comment on interprète cette phrase et ce qu'a voulu dire le Ministre de l'Intérieur chez qui on voit mal une volonté de remise en cause de l'Etat de droit.

Sommes nous bien dans un Etat de droit quand nos jeunes sont victimes tous les jours, d'égorgeurs d'importation ? Certes non, on pourra toujours arguer que les meurtriers sont arrêtés, jugés et condamnés, cela ramène-t-il leurs victimes ? Non. L'Etat de droit ne serait-il pas plutôt celui dans lequel on ne se ferait pas tuer tous les jours, au coin de la rue, ou à la sortie d'une boîte de nuit ? **Le même avait déjà expliqué que l'immigration n'était pas une chance pour la France.** Imagine-t-on que le Ministre incluait dans ce mot les gens de l'immigration portugaise, espagnole, italienne, polonaise, arménienne et tous les autres qui se sont magnifiquement intégrés à la société française et l'ont justement enrichie. Non, bien sûr, Retailleau ne parlait que d'une certaine immigration, celle majoritairement composée

d'hommes jeunes, qui ne fuient aucune guerre et que nous serions dans l'obligation de loger, de nourrir, à qui nous devons donner de l'argent de poche et payer des trottinettes électriques avec lesquelles ils foncent sur les trottoirs. De celle également, bunkérisée dans des quartiers devenus inaccessibles, où règne justement, un autre droit que celui de l'État de droit.

Est-il normal, dans cet Etat de droit, qu'un type rentré illégalement en France, puisse, avec l'argent du contribuable, attaquer son pays d'accueil, jusqu'en cour Européenne de justice, laquelle donne systématiquement tort à la France, parce que c'est facile et qu'il s'agit d'un principe et la condamne à garder sur son sol les pires racailles venus des pires pays ? Non, ce n'est pas normal. On a vu cette gauche, puisqu'il s'agit d'elle, s'opposer aux manifestations de commémoration à Philippine, allant même jusqu'à saboter des minutes de silence en hommage à la jeune fille. Elle veut quoi cette gauche là ? Que nous autorisions un tribut de gens du terroir chaque année, qui mourront au nom du vivre ensemble qui n'existe pas et auquel elle continue de faire référence ? Qu'ils proposent leurs enfants à eux, ce sera aller jusqu'au bout de leur raisonnement démentiel.

Au RPF, nous l'avons dit, cette question n'est pas taboue. **Il ne faut pas parler de « l'immigration », mais « des immigrations ».** Il faut également introduire les statistiques ethnico-religieuses, pour savoir qui fait quoi, qui coûte quoi, qui tue qui, qui vole qui, qui donne des coups de couteau et qui est volé, qui reçoit les coups, qui est violé, ceci parce qu'un problème bien posé est un problème à moitié résolu et que justement, dans un Etat de droit, on doit savoir qui fait quoi pour savoir qui on doit protéger et qui on doit virer. Parce qu'un Etat de droit qui serait sacré est avant tout un état qui garantit la sécurité de ses habitants, ce qui n'est pas le cas actuellement.

<https://rassemblementdupeuplefrançais.com.wordpress.com>

https://t.me/R_P_France

Pierre Duriot : porte parole du Rassemblement du Peuple Français.

En complément, voir article de Ouest France

<https://www.ouest-france.fr/politique/bruno-retailleau/etat-de-droit-170-parlementaires-lr-soutiennent-bruno-retailleau-dans-une-tribune-au-figaro-754d755c-8199-11ef-8b46-245c814f5bd8>